



Visa rédacteur	M. PIERRON
Visa diffusion	E. GIRARD Y. LE BORGNE

Liste de diffusion :  
Bureau Exécutif  
Conseil fédéral  
Commissions nationales  
DTN

<p><b>COMPTE RENDU</b></p> <p><b>COMMISSION NATIONALE DES JUGES ET ARBITRES</b></p> <p><b>17 MAI 2009</b></p>	
<p>Étaient présents : Myriam PIERRON, Emmanuel BRUGVIN, Philippe DUMOULIN, Jacky FRAISSE, Emmanuel GIRARD, Frédéric GRUYELLE, Yannick LE BORGNE, Michel LETIENNE, Thierry MOURAUD,</p>	
Préambule :	La Commission des Juges et Arbitres, ayant été créée lors du Conseil Fédéral du 28 mars 2009, s'est réunie dans l'optique de définir son rôle, ses responsabilités et sa place au sein de la fédération.
1. Retour sur le colloque	L'ensemble des retours auprès des différentes commissions est très positif (partage d'expériences, souci de valorisation des juges, mutualisation des connaissances,...) et encourage la mise en place d'une nouvelle édition. La proposition d'une réalisation d'un Colloque de l'Arbitrage tous les <b>trois</b> ans semble souhaitée, à condition de trouver les budgets nécessaires. La participation de chaque participant a été de 30 € mais le prix de revient de l'hébergement et des frais de déplacement revient à 200 € par stagiaire. Une réflexion sur la réduction des coûts peut être envisagée.
2. Le rôle, les prérogatives et les missions de la commission :	<p>La commission dirige l'ensemble du corps arbitral :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elle assure et coordonne l'ensemble des formations communes ;</li> <li>- Elle propose, sur avis des CNA, les candidats aux examens internationaux ;</li> <li>- Elle propose les noms des Juges et Arbitres pour les manifestations Internationales ;</li> <li>- Elle participe à l'élaboration des règles d'arbitrage ;</li> </ul>

- Elle tient à jour le recensement des juges et arbitres ;
- Elle gère le vestiaire ;
- Elle tient, avec l'aide des CNA, le calendrier des formations de chaque discipline à jour ;
- Elle participe à l'amélioration de la formation et à l'évaluation des Juges et Arbitres nationaux ;
- Elle met en place des animations de valorisation du corps arbitral ;
- Elle mène des réflexions sur l'évolution du corps arbitral ;
- Elle joue le rôle de médiateur en cas de conflit compétiteur/CNA avant saisie de la commission de discipline (compétiteur/juge de la responsabilité de la CNA).

La commission veille au respect de l'application, par les juges et les arbitres, du règlement commun.

La commission transmet des règles et recommandations aux CNA.

Il est à noter que les questions sur le rôle et la fonction de cette Commission sont posées au BEX et au Conseil Fédéral, pour préciser la mission attendue par la FFCK.

<b>THEME</b>	<b>Sous/Thème</b>	<b>National</b>	<b>International</b>
<b>FORMATION</b>	<b>Convocation</b>	SIEGE	SIEGE
	<b>Formation</b>	CNA	CJA
	<b>Compte rendu</b>	CNA	CJA
<b>CERTIFICATION</b>	<b>Formation</b>	CNA	FIC
<b>NOMINATION</b>	<b>Juge/arbitre</b>	CNA	CJA
	<b>Dél-FD Rep. CNA</b>	CNA/BEX	/
	<b>Dél-FD anti-dopage</b>	BEX	BEX
<b>EVALUATION</b>	<b>Formation</b>	CNA	CJA
	<b>Pratique Juge</b>	CNA/CJA	CJA + FIC
<b>RECONNAISSANCE</b>	<b>Choix/Vestiaire</b>	CJA	CJA
	<b>Gestion vestiaire</b>	CNA	CJA
	<b>Colloque Juge</b>	CJA	-
<b>INFORMATION</b>	<b>Page web</b>	CJA	CJA/CNA
	<b>Cas de jurisprudences</b>	CNA	/
	<b>Règlements (mise à jour)</b>	CNA	CNA ?

<p>3. La composition de la commission</p>	<p>Elle est composée d'un président élu par le Conseil Fédéral et de membres.</p> <p>Le président de celle-ci propose au BEX, les membres de cette commission.</p> <p>Les responsables du Corps Arbitral de chaque commission nationale d'activité de compétition sont membres de droit, sous réserve de l'accord du BEX. Un représentant des athlètes pourrait être proposé.</p> <p>Toutefois, afin d'avoir des membres entièrement disponibles sur ces missions, il convient à court terme de nommer d'autres membres que les responsables du Corps Arbitral des CNA, ces derniers étant suffisamment sollicités par leur Commission respective.</p> <p>Le C.T.N. Activité et le Vice Président chargé de la coordination sont invités à chaque réunion.</p> <p>Pour l'exercice de sa mission, la Commission des Juges et Arbitres pourra créer des groupes de travail et inviter toute personne pour l'aider à mener sa tâche.</p>
<p>4. Le fonctionnement de la commission.</p>	<p>Compte tenu du rôle transversal de la commission, des liaisons fonctionnelles seront établies avec les autres commissions notamment en ce qui concerne : le calendrier, le recensement des juges, les formations spécifiques, l'inscription aux examens internationaux.</p> <p>La commission se réunit au moins deux fois par an.</p>
<p>5. Les outils envisagés :</p>	<p>Divers outils sont envisagés par la commission dans l'aide à la réalisation de ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une nouvelle édition du colloque</li> <li>- Un examen commun à toutes les disciplines, pour la partie fédérale et le règlement commun à toutes les disciplines.</li> <li>- Un DVD de formation.</li> <li>- Une page web corps arbitral.</li> <li>- Une évaluation des juges et des arbitres</li> <li>- Un « tableau d'honneur »</li> <li>- Une Lettre d'information des Juges et des Arbitres.</li> </ul>
<p>6. Les objectifs à court terme</p>	<p>Le partage des expériences est et restera le point fort de cette commission.</p> <p>Diverses actions à mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une étude comparative des disciplines afin d'avoir un regard transversal sur le Corps Arbitral ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une gestion du vestiaire faite selon les besoins de chaque CNA ;</li> <li>- La prise en compte des délégués fédéraux ;</li> <li>- L'aide à la mise en place de VAE pour les cadres techniques qui le souhaitent ;</li> <li>- La gestion du Corps Arbitral International ;</li> <li>- Arbitrage multidisciplinaire et passerelle (invitation en doublon sur autres manifestations) ;</li> </ul>
7. Les objectifs à moyen terme	<p>L'ouverture de la commission à des personnes susceptibles de constituer des groupes de travail sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place du colloque ;</li> <li>- La réalisation d'une formation commune ;</li> <li>- La gestion du vestiaire ;</li> <li>- Le recensement des juges et la validation des titres ;</li> <li>- L'évolution du corps arbitral vers la professionnalisation ;</li> <li>- Les moyens d'évaluation des juges ;</li> <li>- Des actions pour la formation sur les Jeunes Juges et Arbitres</li> </ul>